



## **COMMUNIQUÉ**

### **RN21 : Après le Sénat, l'Assemblée Nationale**

La CCI du Gers se réjouit que la commission chargée du suivi du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) présidée par le Sénateur Louis NEGRE ait été sensible, aux arguments que lui ont présenté aussi bien les élus que les chefs d'entreprise gersois lors de sa visite le 8 décembre 2010 dans le Gers.

Une étape a été franchie avec l'inscription de la RN21 dans le SNIT au titre du « renforcement de l'accessibilité des territoires dont les populations souffrent d'enclavement ».

La modernisation efficace et rapide de cet axe ne peut passer que par une mise à 2x2 voies concédée de l'intégralité de l'itinéraire la RN21, de Limoges aux Pyrénées.

Après leur audition au Sénat par le rapporteur Louis NÈGRE le 8 novembre 2010, les CCI ont demandé une audition auprès de son homologue de l'Assemblée Nationale pour poursuivre leur démarche de sensibilisation des élus en charge du SNIT. Ainsi une délégation conduite par le Président d'EURO 21, Jean Claude POUXVIEL et à laquelle participera Michel DOLIGÉ, Président de la CCI du Gers sera auditionnée mercredi 9 février 2011 par Hervé MARITON, Député, et Rapporteur du SNIT à l'Assemblée Nationale.

Cette délégation présentera au Rapporteur les enjeux de ce projet majeur d'aménagement du territoire et de désenclavement, dont les entreprises du Gers seraient parmi les principaux bénéficiaires.

Contact CCI du Gers  
Grégory MERELO  
Responsable de l'Aménagement du Territoire  
Tel 05 62 61 62 42  
Email : g.merelo@gers.cci.fr